

DEPARTEMENT DU  
TARN  
ARRONDISSEMENT  
DE CASTRES  
MAIRIE DE  
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON  
Séance du mercredi 6 octobre 2021

Nombre de conseillers En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 10  
Absents : 3

L'an deux mille vingt et un le mercredi 6 octobre à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2021\_D32 : Approbation de la charte informatique (RGPD)  
Le 28 septembre 2021

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian ; RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absent :** KAMILLE Abou-kanh,

**Absents donnant procuration :**

LECUTIER Jean-Marc donne procuration à MILHET Benoit.

MONJAL Mathilde donne procuration à BERNA Martine.

**Secrétaire de séance :**

RUIZ Benoit, a été nommé secrétaire de séance.

Suite à la mise en place du RGPD (Le règlement général sur la protection des données), il est proposé au conseil d'approuver une charte informatique.

Après délibération,

Le conseil approuve à l'unanimité la charte informatique.

Fait à Boissezon le 6 octobre 2021,

Le Maire,  
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 8 octobre 2021

Fait à Boissezon

Le 8 octobre 2021

Le Maire, Jacqueline CABROL.